

Mini Conservatoire des Alpes

54 rue des Chênes 38360 Sassenage - 04 76 53 57 32 – mail : mcalpes@laposte.net
Association loi 1901 sans but lucratif

Assemblée Générale du 07/12/2020

RAPPORT DE GESTION du conseil d'administration 01/09/2019-31/08/2020

RESULTATS de l'année

800 enfants ont suivi les cours entre le 09/09/2019 et le 15/03/2020 à travers 99 mini-conservatoires, 56 en musique, 43 en anglais, ce qui représente 60% enfants en musique avec 12 professeurs, 40% en anglais avec 4 professeurs, 1 professeur enseigne dans les 2 disciplines.

53 enfants ont été désinscrits en cours d'année soit 7% de l'effectif.

61 familles ont bénéficié de la gratuité du parent d'accueil dont nous remercions ici le dévouement.

Le montant des cours passe de **369 000€ à 260 892€** (soit une baisse résultant du COVID puisqu'au cours n'a été payé sur les mois d'avril mai et juin).

Le manque des rentrées est évalué à **moins 111 700€**.

D'un autre côté les salaires ont été subventionnés par le chômage partiel à hauteur de **62 376€**.

Le montant des adhésions passe de 28 940€ à 26 940€ pour 57 enfants de moins inscrits tout au long de l'année.

On remarquera toutefois que le nombre des enfants inscrits continue à baisser régulièrement baisse correspondant à la baisse du nombre de professeurs partis et non remplacés.

Le poste des salaires (charges et taxes sur les salaires comprises) qui reste la plus grosse partie des dépenses, est passé de **358 890€ à 250 152€ (indemnisation du chômage partiel comprise) soit une diminution de 108 738€**.

L'association a choisi de compléter les salaires des professeurs à 100% mais toutes les primes ont été supprimées et toutes les dépenses bloquées.

Aucun poste n'est subventionné mais **11 d'entre eux** ont bénéficié de l'allègement de charges FILLON

Le travail dans les écoles se résume toujours à l'utilisation de locaux loués pour un montant de **3 075€** certains professeurs profitant de l'intervalle entre midi et deux pour y animer leurs mini-conservatoires mais aussi en fin d'après-midi et le mercredi.

Ces diverses évolutions conduisent à un **résultat NET comptable NEGATIF de 10 772€** ce qui réduit le fond de réserve destinée aux futurs départs en retraite de nos professeurs.

Nous présentons cette année un budget 2019-2020 en équilibre pour un montant de **340 000€**.

Entre le 31 août 2020 date de l'arrêté des comptes et aujourd'hui, aucun événement majeur n'est intervenu, susceptible d'en modifier l'appréciation.

Mini Conservatoire des Alpes

54 rue des Chênes 38360 Sassenage - 04 76 53 57 32 – mail : mcalpes@laposte.net
Association loi 1901 sans but lucratif

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Elle a été bien réduite cette année du fait de la pandémie COVID.

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois,

- Le 23/09/2019** pour faire l'état des lieux de la rentrée et préparer l'AG et le budget.
Le 06/12/2019 pour l'élection des postes des nouveaux membres du CA à la suite de l'assemblée générale du même jour.
Le 19/03/2020 Réunion par visio-conférence pour prendre les décisions relatives au COVID.

Le bureau est resté en contact avec la directrice tout au long de l'année pour gérer les affaires courantes.

Les cours des professeurs ont cessé à partir du 15 mars sans reprendre avant les vacances pour cause de confinement.

2 professeurs de musique ont démissionné de l'association, l'un à PARIS, l'autre à EVIAN et ont été remplacés jusqu'au 30 juin par 2 emplois CDD qui n'ont pas été reconduits.

1 professeur d'anglais a démissionné à PERS JUSSY

1 autre en maladie depuis 2ans a fini par démissionner

1 nouveau professeur a été recruté et formé de juin à août à GRENOBLE.

Les professeurs ont été réunis 1 fois seulement

- à GRENOBLE début septembre 2019 pour une bonne mise en route de la rentrée.

Pas de vacances musicales à GRENOBLE pendant les vacances de printemps, aucun spectacle de fin d'année pour cause de COVID

ORIENTATIONS

Plus que jamais nous devons rester vigilants quant à l'objectif de l'association défini dans nos statuts : le développement de la musique et de l'anglais auprès des enfants à partir de 3 ans, par le jeu et l'expression en évitant les cours particuliers et les enfants de plus de 10ans.

Et toujours recruter et former encore et encore de nouveaux professeurs **dans la région Rhône-Alpes** avec l'aide des professeurs déjà en place afin d'assurer la pérennité de l'association.

Pour le Conseil d'Administration : le président
Joël SAVIGNON